



## *Communiqué*

Alger le 21.01.2019

La délégation générale de Mouwatana s'est réunie ce dimanche 20 Janvier 2019, en vue de préciser ses positions en rapport avec l'évolution de la situation.

Ainsi, Mouwatana relève avec satisfaction l'échec de la tentative de prolongation illégale et anti constitutionnelle, d'un mandat, lui-même contestable et contesté dans sa légitimité.

La vacuité de la Présidence de la République est ainsi devenue une évidence pour tous. Les négociations menées en dehors de tout cadre légal pour entraîner le pays vers l'aventure du report des élections, ont démontré à ceux qui avaient encore un doute, que le régime actuel n'est intéressé que par son propre maintien au détriment du pays.

Ayant échoué à prorogé une présidence virtuelle, le pouvoir tentera, encore une fois, de se maintenir, cette fois-ci par un 5ème mandat aussi scandaleux que dangereux pour le pays.

Si le Président actuel devait être imposé pour un autre mandat en transgressant la Constitution, le pays entrera dans un cycle de décomposition de l'Etat lui-même.

Les échecs sans appel de l'actuel régime, dans la gestion politique, économique et sociale feront le lit d'une révolte populaire dont les conséquences pourraient être dévastatrices si un changement significatif et un nouvel espoir ne sont pas à l'ordre du jour.

Mouwatana réitère avec force son refus d'un cinquième mandat mais s'il devait advenir, il se réserve le droit de faire appel aux citoyens pour exprimer leur refus de l'usurpation de leur souveraineté de façon claire et active.

Dans cet esprit, la délégation générale de Mouwatana espère que les candidats potentiels à la prochaine élection présidentielle refuseront de crédibiliser, par leur présence, un scrutin dont l'issue ne fera aucun doute, à l'instar des scrutins précédents.

Enfin, Mouwatana, qui est un mouvement citoyen, reste, en toutes circonstances, attaché à son indépendance et à ses objectifs tels que définis par sa charte de principes et valeurs : défendre la citoyenneté et militer pour un véritable Etat de droit.

*Le Coordinateur National  
Dr Soufiane Djilali*